

RÉSOLUTION DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

QUE l'Assemblée nationale demande au gouvernement fédéral de traiter le dossier des droits compensateurs imposés par le gouvernement américain sur le papier surcalendré québécois avec la plus grande diligence et que les plus hautes autorités canadiennes interpellent le gouvernement américain afin de mettre en place un groupe spécial composé en vertu du Chapitre 9 de l'ALENA pour que ce différend soit réglé le plus rapidement possible.

COPIE CONFORME DE LA MOTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ PAR L'ASSEMBLÉE NATIONALE LE 9 JUIN 2016.

Québec, ce neuvième jour de juin 2016




MICHEL BONSAINT
Secrétaire général de l'Assemblée nationale